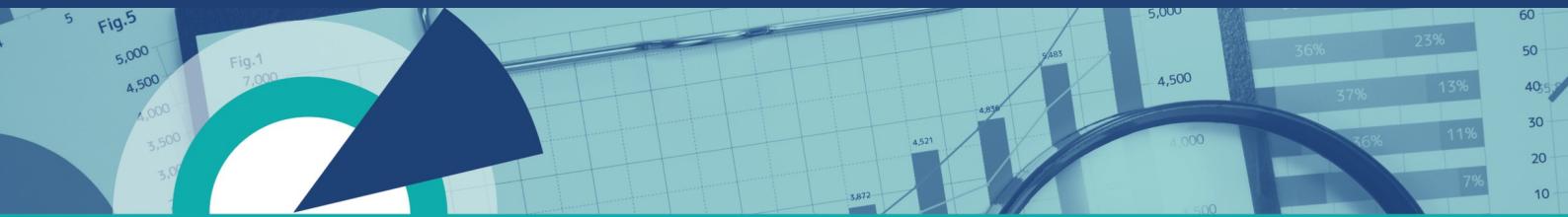


Après trois années de hausse, l'emploi marque le pas dans le privé

Insee Conjoncture La Réunion • n° 28 • Juillet 2023



Au premier trimestre 2023, les tensions sur les prix persistent. Dans ce contexte, l'emploi salarié diminue légèrement pour la première fois depuis trois ans, avec 200 emplois de moins par rapport à fin 2022. Le secteur privé cesse en effet de porter la dynamique de l'emploi et voit disparaître 500 emplois, notamment dans l'intérim, alors que le secteur public se redresse. Les constructions de logements diminuent. Néanmoins, la fréquentation touristique continue sa progression et les créations d'entreprise restent à un niveau stable. Dans ce contexte, le chômage s'établit à 19 % de la population active.

Fin mars 2023, 290 800 salariés et salariées travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Pour la première fois depuis le 1^{er} trimestre 2020, l'emploi salarié diminue légèrement (-200 emplois, soit -0,1 %) ▶ figure 1. Cela fait suite à une année 2022 où l'emploi avait augmenté de manière dynamique mais moins fortement qu'en 2021. Au niveau national, l'emploi continue d'augmenter ce trimestre. Cependant, sur un an, la croissance de l'emploi salarié reste plus élevée à La Réunion qu'au niveau national : +1,8 % contre +0,3 % entre mars 2022 et mars 2023. Le dynamisme des contrats d'apprentissage explique plus d'un quart de cette hausse annuelle.

Le contexte mondial continue de se traduire par de fortes tensions sur les prix et au premier trimestre, la hausse des prix se poursuit ▶ encadré 1. Néanmoins, à La Réunion comme sur l'ensemble du territoire français, l'inflation décélère au début du 2^e trimestre. En juillet 2022, la hausse des prix à La Réunion avait atteint un pic sur un an (+5,6 % par rapport à juillet 2021). En mai 2023, les prix à la consommation sont supérieurs de 2,9 % à leur niveau un an plus tôt, en mai 2022. Bien qu'en hausse, les prix augmentent moins qu'au niveau national (+5,1 %) et ce pour tous les principaux postes de consommation que sont les services, les produits manufacturés, l'alimentaire et l'énergie. À La Réunion, sur un an, la principale contribution à l'augmentation des prix est celle de l'alimentation (+8,1 % contre +14,3 % au niveau national), qui représente 15 % du panier de consommation. Les prix des produits alimentaires hors produits frais sont en hausse comparativement à mai 2022 (+9,1 %), alors que les prix des produits frais baissent sur un an (-8 %). En effet, en raison des mauvaises conditions météo début 2022 liées aux cyclones Batsirai et Emnati, les prix des produits frais avaient fortement augmenté pendant plusieurs mois en 2022.

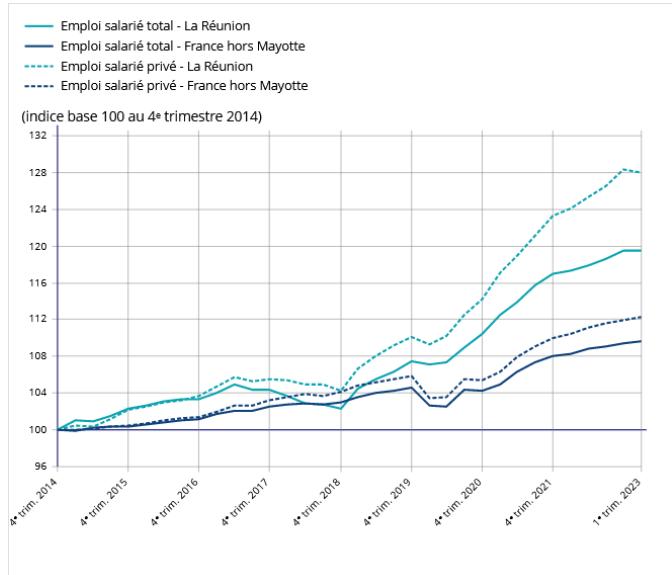
L'emploi privé diminue, notamment dans l'intérim

Au 1^{er} trimestre 2023, 500 emplois disparaissent dans le secteur privé alors qu'au trimestre précédent, 2 900 emplois y avaient été créés. En particulier, l'emploi intérimaire se replie : -500 emplois par rapport au trimestre précédent, après deux trimestres de hausse (+100 au 3^e trimestre 2022 et +300 au 4^e trimestre 2022). Fin mars 2023, 5100 personnes sont en mission d'intérim. La baisse de l'emploi privé est

aussi due à une légère baisse des contrats d'apprentissage : en mars 2023, 13 300 personnes, jeunes pour la plupart, sont en apprentissage, soit 200 de moins qu'en décembre 2022 ▶ figure 2.

En revanche, après avoir diminué cinq trimestres consécutifs, l'emploi public augmente au 1^{er} trimestre 2023 : +300 emplois. Ce trimestre, les contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC) augmentent de 1 100 par rapport à décembre 2022. Au 1^{er} trimestre 2023, 10 500 personnes bénéficient de ce type de contrat. Sur un an, 1 100 emplois publics sont néanmoins détruits.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

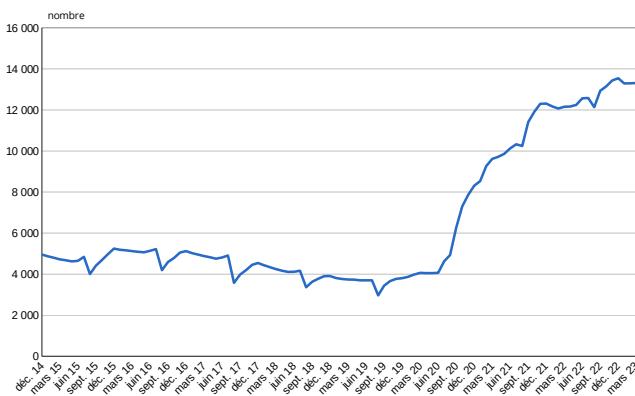


Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Nombre d'apprentis



Note : stocks d'apprentis, données brutes.

Champ : secteurs public et privé.

Source : Dares.

L'emploi baisse légèrement dans l'agriculture, la construction, l'industrie ainsi que dans les services aux ménages

Dans le secteur agricole, le nombre d'emplois hors intérim diminue ce trimestre : -200 emplois. Il avait fortement augmenté le trimestre précédent en raison des embauches de saisonniers plus importantes qu'à l'habitude.

Dans la construction, l'emploi hors intérim diminue aussi (-100 emplois) après avoir augmenté de 300 emplois le trimestre précédent ► figure 3. L'emploi industriel hors intérim, particulièrement dynamique depuis plus d'un an, diminue de 100 emplois ce trimestre après une hausse de 300 emplois au trimestre précédent. L'essentiel des destructions d'emplois ont lieu dans l'industrie agro-alimentaire.

Par ailleurs, dans les [services aux ménages](#), l'emploi salarié hors intérim diminue également de 100 emplois ► figure 4. Au trimestre précédent, 100 emplois avaient été créés.

Dans les services aux entreprises, les transports et l'hébergement-restauration, l'emploi continue d'augmenter

Au 1^{er} trimestre 2023, dans les [services aux entreprises](#), 300 emplois sont créés comme au trimestre précédent.

Dans les transports, l'emploi salarié hors intérim continue d'augmenter ce trimestre : +200 emplois après +300 emplois au trimestre dernier.

Dans les secteurs de l'hébergement-restauration, les créations d'emploi ralentissent (+100 emplois créés contre +200 au trimestre précédent).

Dans le commerce, l'emploi salarié hors intérim est stable ce trimestre contrairement à fin 2022 où 200 emplois avaient été créés.

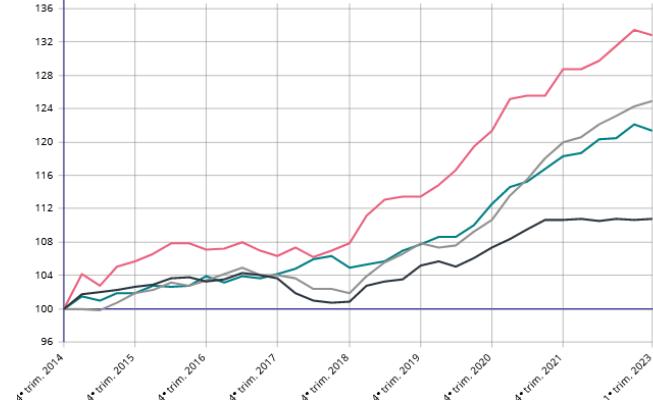
L'emploi est stable dans les services non marchands

Fin mars 2023, 119 800 salariés et salariées travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale), un effectif stable depuis fin 2021. Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.).

► 3. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité

Construction
Industrie
Tertiaire marchand hors intérim
Tertiaire non marchand

(indice base 100 au 4^e trimestre 2014)



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Évolution annuelle (en %)
Ensemble	290,8	-0,1	1,8
Privé	203,1	-0,3	3,2
Public	87,7	0,4	-1,2
Agriculture	3,6	-5,7	5,3
Industrie	20,9	-0,6	2,3
dont Agro-alimentaire	8,3	-1,2	3,6
Construction	18,2	-0,4	3,2
Tertiaire marchand	123,2	0,5	3,6
Commerce	37,0	0,1	1,9
Transports	13,6	1,1	3,9
Hébergement - restauration	13,2	0,5	10,6
Information et communication	3,8	0,3	1,5
Services financiers	6,4	0,4	0,4
Services immobiliers	2,4	0,1	2,2
Services aux entreprises*	25,2	1,2	5,0
Intérim	5,1	-8,1	-2,9
Services aux ménages	21,5	-0,2	2,2
Tertiaire non marchand	119,8	0,1	-0,1

* hors intérim.

Note :: données CVS, en fin de trimestre.

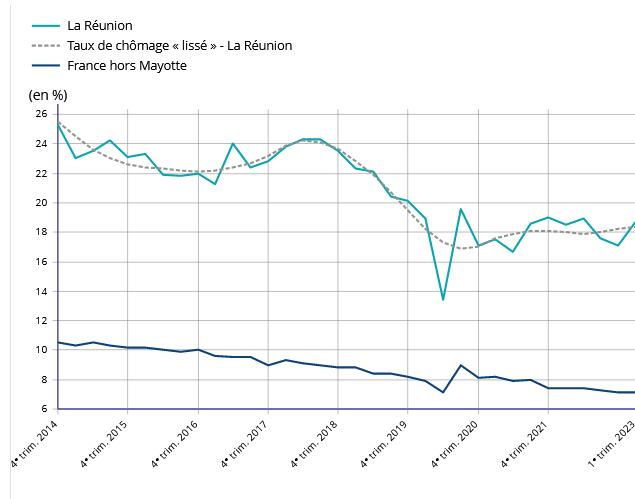
L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage s'établit en moyenne à 19 %

À La Réunion, au 1^{er} trimestre 2023, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active. Depuis deux ans, le chômage est quasi stable : il oscille entre 17 et 19 %, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ▶ **figure 5**. La baisse du chômage depuis 2018 est à relier au fort dynamisme de l'emploi des années 2021 et 2022. Au niveau national, le chômage concerne 7,1 % de la population active au 1^{er} trimestre 2023.

► 5. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : données trimestrielles CVS.

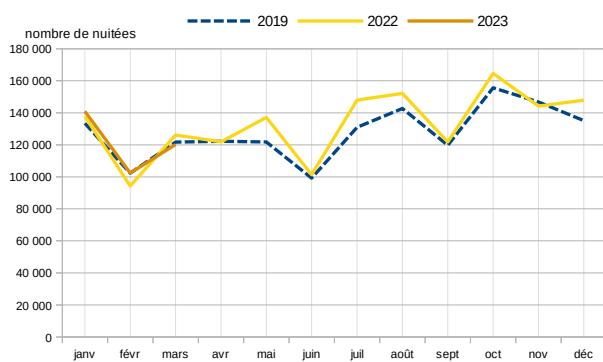
Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisés.

Une fréquentation touristique en progression constante après la crise sanitaire

Avec 363 600 **nuitées** enregistrées au 1^{er} trimestre 2023, la fréquentation touristique dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques continue de progresser. Elle se situe au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire et augmente de 1,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. La hausse de la fréquentation est notamment plus marquée en février (+8,6 % par rapport à février 2022) ▶ **figure 6**.

► 6. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Au 1^{er} trimestre 2023, le **taux d'occupation** des chambres s'élève à 64,3 %, en progression de 2,4 points par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

La hausse de la fréquentation d'hébergements touristiques concerne les établissements classés de catégories supérieures (de 3 à 5 étoiles), pour lesquels le nombre de nuitées augmente de 1,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022. *A contrario*, la fréquentation d'hébergements de catégories moindres (non classés et classement inférieur à 2 étoiles) recule de 1 %.

La fréquentation touristique progresse fortement dans les établissements du Nord-Est (+10,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2022). La forte hausse du taux d'occupation (+8,5 points) compense le recul de l'offre (-3,7 %). Dans l'Ouest, la fréquentation augmente plus modérément (+1,2 %). Dans le Sud, elle recule (-3,8 %), sous l'effet cumulé de la baisse de l'offre de chambres et de celle du taux d'occupation.

Au 1^{er} trimestre 2023, les hébergements touristiques reçoivent essentiellement une clientèle d'origine française, soit 93,4 % des nuitées. La clientèle française diminue cependant légèrement par rapport au 1^{er} trimestre 2022 (-1,5 %). À l'inverse, la clientèle d'origine étrangère progresse fortement par rapport au début de l'année 2022 (+79,4 %), encore marquée par des restrictions de déplacement. Elle reste cependant inférieure à son niveau d'avant la crise sanitaire (-18 % par rapport au 1^{er} trimestre 2019).

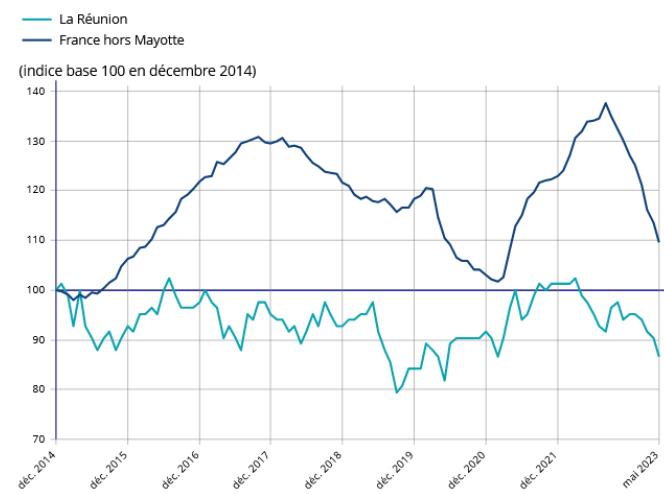
Ralentissement de la construction de logements

En un an, d'avril 2022 à mars 2023, 7 600 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit 900 logements de moins par rapport à la même période un an auparavant (-11 %). Cette baisse concerne autant les permis pour les logements individuels (-10 %) que collectifs (-12 %)

► **figure 7**. Au niveau national, la baisse est d'une ampleur comparable (-11 %), mais ne concerne pas les logements collectifs (+3 %).

À La Réunion, 6 100 logements sont mis en chantier entre avril 2022 et mars 2023, soit 1 200 de moins par rapport à la même période un an plus tôt (-16 %). Au niveau national, les mises en chantier baissent également, mais de manière moindre (-10 %). À La Réunion comme en France, la baisse est plus marquée pour les logements collectifs que pour les logements individuels.

► 7. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

Les créations d'entreprises se maintiennent au 1^{er} trimestre 2023

À La Réunion, au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de créations d'entreprises dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est stable par rapport au 4^e trimestre 2022 (+0,5 %), avec 3 200 créations ▶ **figure 8**. Les créations d'entreprises baissent dans l'industrie (-8 %) et le secteur des « commerces, transports, hébergements et restauration » (-4 %). Elles augmentent au contraire fortement dans les « autres services » (+13 %) et de manière moindre dans la construction (+5 %).

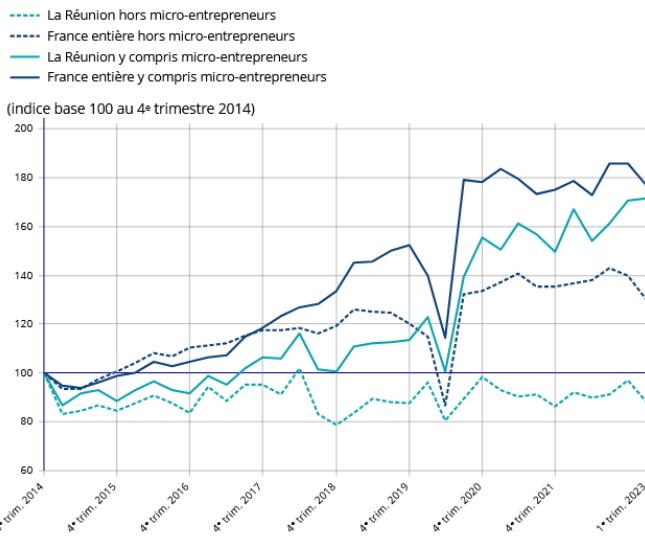
Au niveau national, les créations d'entreprises baissent de 5 %. Elles diminuent dans l'ensemble des secteurs, sauf dans la construction où elles se stabilisent.

Au 1^{er} trimestre 2023, les créations d'entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur représentent 60 % des créations d'entreprises, une part un peu moins élevée qu'au niveau national (63 %). Ces créations augmentent à La Réunion par rapport au 4^e trimestre 2022 (+8,5 %), tandis qu'elles reculent en France (-4 %).

Quant aux créations d'entreprises hors entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur, elles reculent ce trimestre à la fois à La Réunion (-9 %) et en France (-7 %).

Le nombre de défaillances d'entreprises cumulé sur un an augmente de 21 % à La Réunion au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Cette hausse est moindre qu'au niveau national (+51 %) [Iedom, 2023].

► 8. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Anne Jonzo, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur l'emploi salarié localisé

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu temporairement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN (de 2016 à 2022), des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Sur le champ public, une bascule vers la source DSN a été opérée au 3^e trimestre 2022. L'évolution du 3^e trimestre 2022 est donc à considérer avec prudence sur ce champ.

Avertissement sur le marché du travail

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives.

Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles dans l'onglet [Documentation de la version web de la publication nationale](#).

Par ailleurs, par rapport à la note portant sur de quatrième trimestre 2022, les créations d'entreprises enregistrées en 2022 ont été révisées en retirant,

► Encadré 1- Contexte international - L'économie mondiale entre normalisation des chaînes d'approvisionnement et resserrements monétaires

En 2023, l'économie mondiale apparaît moins contrainte qu'en 2022 en raison du recul des cours de l'énergie, de la levée des restrictions sanitaires en Chine et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement. Cependant, d'autres facteurs de ralentissement se manifestent, notamment le durcissement des conditions monétaires et financières, qui pèse, entre autres, sur les marchés immobiliers. Les prix à la consommation demeurent quant à eux élevés même si'ils progressent moins vite qu'en 2022. Au premier trimestre, le PIB a ainsi augmenté modérément dans les économies occidentales, et même reculé en Allemagne. Cette faible croissance de l'économie mondiale se poursuivrait courant 2023.

► Encadré 2 - En France, la croissance a été modeste en début d'année et resterait hésitante

En France, l'activité a progressé modestement au premier trimestre 2023 (+0,2 %). Après son net repli fin 2022, la consommation des ménages est restée quasi-stable (+0,1 %), dans un contexte d'inflation élevée, notamment dans l'alimentation. L'investissement, quant à lui, a reculé, sur fond de remontée des taux d'intérêt, tandis que les échanges extérieurs ont soutenu l'activité, compte tenu notamment de la baisse des importations et du dynamisme des exportations d'énergie en lien avec la reprise de la production d'électricité. L'emploi est resté allant (+0,3 % entre fin décembre et fin mars), conduisant le taux de chômage à demeurer à un niveau historiquement bas (7,1 %). D'ici la fin de l'année, l'inflation pourrait refluer quelque peu mais l'activité serait peu dynamique, faute de moteur de la demande à court terme.

► Définitions

Les services aux entreprises correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

► Pour en savoir plus

- « [Au premier trimestre 2023, l'emploi salarié augmente de 0,3 %](#) », Insee, *Informations Rapides* n° 146, juin 2023.
- « [Prix à la consommation à La Réunion : +0,3 % en mai 2023 et +2,9 % sur un an](#) », Insee Flash La Réunion n° 254, juin 2023.
- « [L'inflation reflue, la croissance hésite](#) », Note de conjoncture, juin 2023.
- « [Juillet-août 2022 à La Réunion : une fréquentation touristique largement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire](#) », Insee Flash La Réunion n° 240, novembre 2022.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », Chiffres détaillés, Insee, novembre 2022.
- « [Construction neuve à La Réunion – Avril 2022 - Mars 2023](#) », Note de conjoncture Deal La Réunion, mai 2023.
- « [Bilan économique 2022 – Malgré une forte inflation, l'économie réunionnaise résiste](#) », Insee Conjoncture La Réunion n° 27, juillet 2023.
- « Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022 - L'économie réunionnaise reste bien orientée malgré les tensions sur les prix », Cerom, juillet 2023.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », Cerom, décembre 2022.

